



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 -

PIÈCE 6 :

Retours des
assemblées locales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Pièce 6 : Retours des assemblées locales

Au printemps dernier, tous les groupes locaux ont été invités à organiser leur « assemblée locale » selon le document disponible [à ce lien](#).

Sur quatorze groupes locaux, neuf groupes ont effectué leur assemblée. Parmi les questions soulevées, les propositions détaillées ci-dessous relevaient de l'assemblée générale et sont soumises au vote.

1. Proposition de modification de l'acronyme actuel « EDLN » par « EEDLN »

Historique

Lors de son assemblée générale du 15 mars 2014, l'association a renouvelé entièrement ses statuts et modifié son nom « Eclaireurs de la Nature » par « Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature ». Il avait alors été convenu que le sigle EDLN resterait inchangé.

Cette année, l'assemblée locale du groupe de Toulouse émet la proposition suivante :

« En lieu et place de EDLN, avoir l'acronyme suivant EEDLN (éclaireuses et éclaireurs de la nature). Deux raisons : montrer que nous attachons une importance à la gent féminine et se rapprocher des acronymes des autres associations du scoutisme français : EEDF, EEUF, EEIF, SGDF. »

Informations complémentaires

La modification de l'acronyme entraînera les modifications suivantes :

- Modification de l'adresse web du site internet www.edln.org
- Modification du préambule et de l'annexe 1 du règlement intérieur (faisant mention ou utilisant l'acronyme EDLN) nécessitant un vote de l'assemblée générale
- Mise à jour de l'ensemble des adresses mail prenom.nom@edln.org ou gl.ville@edln.org
- Mise à jour de la page Facebook des EDLN et des groupes Facebook des groupes locaux
- Mise à jour progressive de tous les documents de l'association (notamment du centre de ressources et des publications vendues à la boutique)

2. Atelier « principes d'organisation des camps d'été »

Pendant le week-end consacré à l'assemblée générale, un atelier spécifique aura lieu sur le thème des camps d'été. L'atelier sera constitué des membres présents à l'assemblée générale et qui souhaitent contribuer à la réflexion.

Les conclusions de l'atelier seront présentées à tous les membres présents et donneront lieu à un vote de l'assemblée générale.

Quelques éléments généraux pour amorcer la réflexion :

- Comment et par qui sont organisés les camps d'été de l'association ? Les groupes locaux peuvent-ils progressivement organiser leurs camps de façon autonome ? Selon quels principes et quel mode de fonctionnement ? Doit-on conserver des camps accompagnés nationaux ou territoriaux ? Quelle est la latitude des directeurs(trices) des camps concernant les inscriptions des jeunes, en particulier des nouveaux ?
- Comment permettre à davantage de jeunes adhérents à l'année de participer aux camps d'été ?
- Quel est le modèle économique global des camps d'été ? (budget, encaissement des règlements, contribution au budget national, enveloppe « formation » des chefs/cheffaines, etc.)
- Quels sont les principes d'achat et de répartition du matériel nécessaire aux camps ?

Autres propositions issues de l'assemblée locale du groupe local du Pays arédien :

- Nous proposons qu'en cas de solde positif d'un camp, une fois payées toutes les contributions nationales et les dépenses courantes, l'argent soit redistribué aux parents.
- Nous proposons que si un groupe local mène des projets qui permettent de générer une contribution financière pour alléger le prix des camps d'été pour les enfants du groupe, cette possibilité soit rendue effective lors du remplissage du formulaire et du paiement en ligne pour ces enfants ; le groupe versant par ailleurs la différence au budget national.
- Nous demandons que l'assemblée générale valide une résolution demandant au conseil d'administration d'être vigilant sur le budget national des EDLN, afin que les contributions à son budget prélevées sur les camps n'augmentent pas, voire baissent dans la mesure du possible.

3. Atelier « stratégie de développement de l'association »

Pendant le week-end consacré à l'assemblée générale, un atelier spécifique aura lieu sur le thème du développement de l'association. L'atelier sera constitué des membres présents à l'assemblée générale et qui souhaitent contribuer à la réflexion.

Les conclusions de l'atelier seront présentées à tous les membres présents et donneront lieu à un vote de l'assemblée générale.

Quelques éléments généraux pour amorcer la réflexion :

- D'une façon générale, la stratégie de développement du mouvement doit-elle être opportuniste ou volontariste ?
- Doit-on consolider les groupes locaux ou chercher à en ouvrir de nouveaux ?
- L'accompagnement des groupes locaux en difficulté doit-il impliquer une rencontre physique entre l'équipe nationale et l'équipe du groupe en question. Quel processus de décision ?
- Concernant le territoire Nord et la région Île-de-France : comment contribuer au développement du territoire ? Avec quels moyens humains et financiers ? Doit-on ouvrir un secrétariat à Paris ?

4. Autres demandes concernant l'équipe nationale

Issues de l'assemblée locale du groupe local du Pays arédien :

- Nous proposons à l'assemblée générale de demander au conseil d'administration de missionner une personne (service civique, salarié) de l'équipe nationale pour préparer, organiser les prochains événements internationaux de jeunes (Jamboree, Moot) afin de pouvoir y intégrer des délégations EDLN.
- Nous demandons à ce que les caravanes de formation organisées dans les territoires soient soutenues en présentiel par les équipiers nationaux.

